

SOMMAIRE

EN TURQUIE

- *FMI: Le nouveau programme économique*
- *La production des véhicules automobiles*
- *Le budget national*
- *Le taux d'inflation*
- *La production industrielle*
- *Le commerce extérieur*
- *Tekfen à Azerbaïdjan*
- *La privatisation de Izdemir*
- *Les investissements directs étrangers*

LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

- *Le cadre des négociations en vue de l'adhésion à l'UE*
- *Réactions de Ankara au cadre des négociations*
- *La Communication sur le dialogue entre sociétés civiles*
- *Les Conclusions du Conseil Européen 16-17 juin*
- *Sondages France, Pays-Bas: Traité Constitutionnel et la Turquie*
- *Le Protocole sur l'extension de l'Accord d'Ankara aux nouveaux adhérents*

A TUSIAD

- *La visite de MEDEF International en Turquie*
- *Le Conseil Général de BIAC à Istanbul*
- *Le Conseil des Présidents : UNICE*
- *Le Communiqué de Presse : Le Protocole sur l'extension de l'Accord d'Ankara aux nouveaux pays membres de l'UE*
- *Les rapports de TUSIAD*

PUBLICATIONS

- *TUSIAD Economic Outlook: 3, juin 2005*

SITES UTILES

FICHES D'INFORMATIONS

- *L'ECONOMIE TURQUE*
- *LA TURQUIE VERS L'UNION EUROPEENNE*

SERAP ATAN

BUREAU DE REPRESENTATION
DE TUSIAD A PARIS
TUSIAD (C/O GROUPE TEKER)
12 RUE GODOT DE MAUROY
75009 PARIS FRANCE
TEL: 33 1 42 65 16 40
FAX: 33 1 42 65 17 99
atan@tusiad.org

EN TURQUIE

- Le nouveau programme économique mis en place en coopération avec le Fond Monétaire International (FMI) a été sujet à une première révision. La libération de la première tranche de 800 millions de dollar du crédit du FMI aurait lieu en juillet, à condition que les projets de loi sur la sécurité sociale et les banques soient approuvés. La loi concernant les banques est approuvée à la Commission du Plan et du Budget de l'Assemblée Nationale turque. Le Ministre de l'Economie Ali Babacan a indiqué que les plans stratégiques sur les banques publiques ZiraatBank et HalkBank, une autre condition imposée par le FMI, sont en dernière phase de préparation et qu'une déclaration sur ce sujet serait faite prochainement. Après avoir précisé que la priorité sera accordée à l'application des réformes structurelles, Babacan a affirmé que la cible de croissance économique annuelle de 5% sera atteinte.

- La Turquie est montée au 17e rang mondial dans la production des véhicules automobiles. Par ailleurs, le secteur automobile turc, au cours des cinq premiers mois de l'année, a orienté 69,7% de ses exportations totales vers les pays membres de l'Union Européenne. Avec les deux pays candidats à l'adhésion, la Roumanie et la Bulgarie, ce taux atteint les 73,2%. D'après les statistiques publiées par l'Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobile la production mondiale de véhicules automobiles a augmenté de 5,5% en 2004.

- En mai, les dépenses budgétaires se sont élevées à 12,2 milliards de Nouvelle Livre Turque (NLT) tandis que les recettes budgétaires consolidées ont atteint les 13,9 milliards de NLT. Ainsi a-t-on obtenu un excédent budgétaire de 1,7 milliards de NLT. Au cours des cinq premiers mois de l'année, on a enregistré un déficit budgétaire de 3,79 milliards de NLT et un excédent primaire de 16,615 milliards de NLT. Comparé à la même période de l'année dernière, le déficit budgétaire a connu une baisse de 66,8% au niveau nominal. L'excédent primaire mensuel a battu un record en atteignant les 5,9 milliards de NLT. Les recettes budgétaires ont augmenté de 30,6% au mois de mai notamment grâce aux prélèvements des impôts sur le revenu et des impôts institutionnels provisoires. La hausse des dépenses publiques est restée au niveau de 3,3%. (1 € = 1,6212 NLT)

- Au mois de mai, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,92%, générant une inflation annuelle de 8,7%. L'Institut National des Statistiques a annoncé une hausse de 0,2% sur les prix à la production au mois de mai, tandis qu'au niveau annuel on a enregistré une hausse de 5,59%.

- La production industrielle a augmenté de 5,1% au mois d'avril comparé au même mois en 2004. D'après les indices de production industrielle d'avril 2005 publiés par l'Institut National des Statistiques, la hausse de la production a été de 26,9% dans le secteur minier, de 4,2% dans l'industrie manufacturière et de 6,8% dans les secteurs d'électricité, gaz et eau. Parmi les sous secteurs de l'industrie manufacturière, la plus grande hausse de production a été enregistrée dans les machines électroniques.

- Le déficit courant de la Turquie a atteint les 8,885 milliards de dollar au bout des quatre premiers mois de 2005, en augmentant de 25,4% comparé à la même période l'année dernière. Le déficit commercial au bout des quatre premiers mois de 2005 était de 8,881 milliards de dollar, résultat d'une hausse de 27,3%. Cette augmentation du déficit s'est réalisée malgré la hausse de 24,1% des exportations au cours de la même période. Les importations ont augmenté de 21,9% et ont atteint 35 milliards de dollar dans cette même période.

- A compter du 25 juin, les exportations turques des 12 derniers mois ont atteint les 70,107 milliards de dollar. Les exportations de la période 1^{er} janvier – 25 juin sont passées de 28,328 milliards de dollar, l'année dernière, à 34,424 milliards, suite à une hausse de 21,5%. Au cours de cette période, les exportations des produits industriels ont enregistré une hausse de 18,3%, celles des produits agricoles de 29,2% et finalement les exportations des produits miniers ont augmenté de 37%. Du 1^{er} au 25 juin, la Turquie a enregistré des exportations atteignant les 5,016 milliards de dollar, suite à une hausse de 16,6% comparé à la même période de l'année dernière.

- L'entreprise turque de construction Tekfen vient de compléter la construction et le montage d'un géant plateforme de compresseur et d'injection d'eau qui sera utilisé dans l'extraction du pétrole azéri dans la Mer Caspienne. L'entreprise a également remporté le contrat d'une deuxième construction de plateforme. La plateforme construite par le consortium ATA composé de Tekfen, Azfen et l'entreprise anglaise AMEG, sera mise à la Mer Caspienne en fin juin. Ce premier plateforme a coûté environ 700 millions de dollar.

- Isbank a approuvé la vente de sa part de 54,7% dans l'entreprise sidérurgique Izmir Demir Celik (Izdemir) à l'entreprise anglaise Mittal Steel pour un prix de 78,4 millions de dollar. La valeur de marché d'Izdemir s'élève à 152 millions de dollar dans la Bourse d'Istanbul. Le plus grand producteur de fer et d'acier du monde Mittal Steel est également intéressé par la privatisation d'Erdemir, la plus grande entreprise sidérurgique de la Turquie. La firme avait déclaré auparavant qu'elle allait s'engager dans des investissements d'environ 1,5 milliards de dollar en Europe de l'Est et en Turquie.

- D'après le Ministre de l'Economie Ali Babacan, 3095 entreprises au capital étranger ont été créées depuis l'entrée en vigueur de la Loi des Investissements Directs Etrangers le 17 juin 2003, jusqu'en fin 2004. Le niveau des investissements directs étrangers n'avait jamais



dépassé les 1 milliards de dollar au cours des dix années avant la mise en œuvre de cette loi. En revanche, en fin 2003 il a atteint les 1,694 milliards et les 2,568 milliards de dollars en fin 2004.

- Takkt, entreprise allemande, spécialiste du courrier de bureau a ouvert sa première filiale en Turquie en juin 2005. *Source* : http://www.takkt.de/en_presse/169_897.htm

- L'opérateur suédois Tele2 va mettre en place, cette année, un investissement d'un montant d'environ 100 millions d'euros en France, Croatie et Turquie, dont la majorité en France. Avec cet investissement, le groupe financerait le lancement de ses offres mobiles et le marketing de l'ADSL dans ces pays.

- Le groupe François-Charles Oberthur Card Systems fournira des cartes à puce multi-applicatives à double interface aux forces armées turques et à leurs familles. Le contrat passé avec OYAK Bank, chargé de la mise en place du programme de l'Etat-major Turc, prévoit une livraison initiale de 2 millions de cartes en 2005. Ces cartes comporteront plusieurs applications dont le porte-monnaie électronique, le contrôle d'accès, la signature numérique et la carte santé. *Communiqué de presse* : http://www.oberthurcs.com/_upload/files/press_releases/french/PR%20ID%20Turkey%20FR%20final.pdf

LA TURQUIE ET L'UNION EUROPEENNE

- (*Extrait, traduit, du Communiqué de Presse de la Commission Européenne concernant le cadre des négociations avec la Turquie*) La Commission Européenne a annoncé le 29 juin, un cadre de négociations en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne. Ce document présente les principes et procédures directeurs pour les négociations conformément aux conclusions du Conseil Européen de 17 décembre 2004. Le cadre devrait être adopté par les pays membres de l'Union Européenne avant le début des négociations. Tenant compte des préoccupations des citoyens, la Commission a également proposé, le même jour, de lancer un dialogue de société civil entre les pays membres de l'Union Européenne et les pays candidats.

Le Conseil européen a décidé l'ouverture des négociations avec la Turquie le 3 octobre 2005 à condition que celle-ci mette en vigueur six lois importantes. La Turquie a rempli cette condition le 1^{er} juin 2005. Conformément à ses engagements la Turquie doit également signer le Protocole qui prévoit l'extension de l'Accord d'Ankara aux 10 nouveaux pays membres. L'objectif partagé des négociations est l'adhésion. L'issue de ces négociations est ouverte et le résultat ne pourra pas être préjugé. Tenant compte de tous les critères de Copenhague, si la Turquie ne se trouve pas en position d'assumer totalement les obligations d'adhésion, il faudra assurer qu'elle soit entièrement ancrée aux structures européennes à travers les liens les plus solides.

Le respect des critères politiques constitue une condition pour l'ouverture des négociations. L'Union Européenne s'attend à ce que la Turquie continue à remplir ces critères et qu'elle améliore son dossier au cours des négociations. Dans le cas d'une sérieuse et persistante violation, par la Turquie, des principes de liberté, de démocratie de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et du principe de l'Etat de droit, sur lesquelles est fondée l'Union Européenne, les négociations seront suspendues.



Les négociations seront fondées sur les mérites de la Turquie et leur vitesse dépendra du progrès de la Turquie vers l'accomplissement des critères de Copenhague. De plus, l'engagement dans le bon voisinage, le soutien aux efforts visant à atteindre un règlement complet sur le problème du Chypre dans le cadre des Nations Unies et l'accomplissement des obligations sous l'Union douanière seront également requis.

La Turquie devra adopter les droits et obligations de l'Union européenne et les appliquer au moment de l'adhésion, à moins que des arrangements de transition ne soient conclus. Des mesures de transition de longue durée, des dérogations, des arrangements spécifiques et des clauses de sauvegardes permanentes peuvent être également prévus.

La législation et les standards de l'UE sont divisés en 35 chapitres et les négociations seront conduites chapitre par chapitre. L'Union spécifiera également des références pour la clôture provisionnelle et également, le cas échéant, pour l'ouverture des chapitres individuels. La Commission surveillera de près le respect des engagements que la Turquie mettra en place au cours des négociations d'adhésion. *Communiqué de Presse:*

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/807&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr>

- Le document du cadre des négociations, approuvé par la Commission Européenne, est accueilli favorablement à Ankara. On souligne que la Commission Européenne est restée fidèle aux décisions du Sommet de l'Union européenne et que le document contient des messages très importants affirmant la continuité d'un environnement de confiance. Ce cadre pourra être discuté lors du Conseil des Affaires étrangères le 18 juillet ou le Conseil de l'Agriculture et de la Pêche les 19-20 septembre. Au cas où il ne sera pas traité dans ces deux instances, le cadre sera à l'ordre du jour du Conseil des Affaires étrangères du 3 octobre. Les négociations débiteront par le processus d'un examen analytique sur la conformité des législations turques avec l'acquis communautaire.

- Le 29 juin 2005, la Commission européenne a publié une Communication qui vise à améliorer le dialogue entre les sociétés civiles de l'Union Européenne et des pays candidats. Cette Communication prévoit le soutien des activités déjà en cours et le lancement de nouvelles activités pour renforcer le dialogue entre les peuples. Entre la Turquie et l'Union Européenne, il existe déjà des activités incluant des bourses d'étude, des échanges dans les domaines public, scientifique et social, dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'éducation. Les nouvelles initiatives proposées par la Commission Européenne incluent l'entrée en dialogue des organisations non gouvernementales, des partenaires sociaux et des organisations professionnelles turques avec leurs homologues européens; la communication entre les communautés locales via des campagnes de jumelages des villages et des communes; des échanges culturels tels que des festivals, des expositions et des conférences et l'apprentissage des langues. Les coûts de ces activités seront co-financés par l'UE et les pays candidats. Dans ce cadre, la Commission Européenne va attribuer 40 millions d'Euro du Budget d'Aide de Pré-Adhésion, en 2006.

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/05/805&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>



- Les Conclusions de la Présidence du Conseil Européen (Bruxelles, 16-17 juin 2005) : « Le Conseil européen se félicite de la signature du traité d'adhésion le 25 avril 2005 à Luxembourg qui marque une nouvelle étape importante vers l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne. Ces pays participent désormais aux travaux du Conseil européen, du Conseil et de ses groupes préparatoires comme observateurs actifs. Le Conseil européen rappelle par ailleurs ses conclusions des 17 et 18 juin 2004 et des 16 et 17 décembre 2004 sur l'élargissement et souligne la nécessité des les mettre en œuvre pleinement ». *Conclusions* : http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/85324.pdf

- Eurobaromètre a organisé deux sondages pour analyser les motifs du refus du Traité Constitutionnel de l'Union Européenne par les français et les néerlandais. Les résultats des sondages ont montré que les votes «no » motivés par les objections à l'adhésion de la Turquie n'ont pas été nombreux. Au Pays-Bas, 3% des personnes qui ont voté « non » ont fait ce choix parce qu'ils étaient contre l'adhésion de la Turquie. Ce taux a été de 6% en France. Le Traité Constitutionnel de l'Union Européenne avait été rejeté par 54,8% des français et 61,6% des néerlandais.

Sondage Pays-Bas: http://europa.eu.int/comm/public_opinion/flash/fl172_en.pdf

Sondage France : http://europa.eu.int/comm/public_opinion/flash/fl171_fr.pdf

- Le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'Union Européenne a approuvé le Protocole portant sur l'extension de l'Accord d'Ankara de manière à y inclure les dix nouveaux membres, dont la République du Chypre du Sud. La signature de ce protocole avait été présentée comme une condition pour l'ouverture des négociations avec la Turquie, le 3 octobre. Pour l'entrée en vigueur du protocole en Turquie, il faudrait également attendre l'approbation de l'Assemblée Nationale turque.

A TUSIAD

- Le 13-14 juin MEDEF International, a effectué des visites à Istanbul et Ankara, en tant qu'invité de TUSIAD International et du Conseil D'Affaire Franco-Turc du DEIK (Conseil des Relations Economiques Extérieures). La délégation de MEDEF International, était présidée par M. Louis Schweitzer, Président de MEDEF International et du Conseil d'Administration de Renault. Le 13 juin, la délégation de MEDEF International a rendu visite au Ministre des Affaires Etrangères Abdullah Gül, au Ministre de l'Economie et le négociateur en chef Ali Babacan, au directeur de l'Administration des Privatisations Metin Kilci et au Président de la Banque Centrale de la Turquie Süreyya Serdengeçti. Le Président de TUSIAD International et du Conseil d'Affaires Franco-Turc Aldo Kaslowski et le Président de MEDEF International Louis Schweitzer ont rencontré le Premier Ministre Recep Tayyip Erdoğan le 14 juin. Ce même jour les membres de MEDEF International, TUSIAD et du Conseil d'Affaires Franco-Turc se sont réunis à Istanbul.

Lors d'un déjeuner de travail avec Ali Babacan, Louis Schweitzer a souligné qu'aucun lien n'existait entre l'adhésion de la Turquie et le résultat du référendum sur le Traité Constitutionnel en France. «Le résultat de ce référendum a été lié aux problèmes politiques entre l'Union Européenne et la France et aux problèmes de croissance économique et de chômage touchant et l'Europe et la France » a-t-il déclaré. Schweitzer a précisé que le processus de négociations durerait entre 10 et 15 années. Et il a ajouté: «Tout peut changer au

cours de ce processus. L' Union Européenne ne dispose pas d'information suffisante concernant le niveau des réformes et des changements en Turquie. Au cours des négociations l'Union Européenne comprendra mieux les réformes et les changements mis en place en Turquie. Je pense que la Turquie achèvera avec succès ce processus de négociations.»

- Le Conseil Général du Comité Consultatif Economique et Industriel auprès de l'OCDE (BIAC) a eu lieu le 16-17 juin, à Istanbul. Le Conseil a été accueilli par TUSIAD, la Confédération des Organisations des Employeurs de Turquie (TISK) et l'Union des Chambres et Bourses de Turquie (TOBB), tous les trois membres de BIAC. Une conférence sur la durabilité de la croissance de l'économie mondiale globale a été également organisée au cours de ce Conseil Général.

- Le deuxième Conseil des Présidents de l'année 2005, organisée par l'Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs de l'Europe (UNICE) a eu lieu le 10 juin, à Luxembourg. TUSIAD et TISK ont assisté à ce Sommet, en tant que représentant des milieux d'affaires turcs auprès de l'UNICE. Dans son discours durant ce Sommet, le Président de TUSIAD Ömer Sabancı a indiqué qu'il considérait les incertitudes politiques et institutionnelles dont souffre l'Union européenne comme des problèmes à court terme. Il a déclaré que l'adhésion de la Turquie, qui est une question à moyen terme, ne devrait pas être affectée par ces problèmes et que la proposition d'un partenariat privilégié n'était pas acceptable. Il a rappelé le danger que constitue la Chine vis-à-vis des économies des pays membres de l'Union Européenne et ses candidats et a mis l'accent sur la nécessité des politiques plus proactives et solides en matière de commerce extérieur, pour l'Union Européenne. D'après Sabancı, l'insuffisance de ces politiques influence négativement non seulement l'Union Européenne mais aussi les pays candidats, comme la Turquie qui constitue une source de dynamisme économique et de croissance pour l'Europe.

- L'extrait du Communiqué de Presse de TUSIAD du 22 juin 2005 : «Du point de vue de la Turquie, la priorité devrait être accordée à la signature du Protocole portant sur l'extension de l'Accord d'Ankara au 10 nouveaux membres de l'Union Européenne . Dans cet objectif, la Turquie avait transmis à la Commission européenne, au mois de mars, la lettre indiquant son attachement au texte du Protocole. Ce protocole fait partie des décisions prises lors du Conseil des Ministres européens tenu le 13 juin 2005. La Turquie, en signant ce protocole pour lequel elle a déclaré son attachement, aura accompli ses responsabilités vis-à-vis des décisions prises au sein de l'UE lors du sommet du 17 décembre 2004.»

- TUSIAD a préparé un rapport intitulé «Un Bon Départ : l'éducation préscolaire en Turquie». Dans le rapport, on analyse l'importance de l'éducation préscolaire dans le cadre du développement individuel et économique. On avance également des propositions de politiques à appliquer dans ce domaine à court terme.

Pour l'original du rapport en turc : <http://www.tusiad.org/turkish/rapor/egitim/egitim.pdf>

- TUSIAD a publié un rapport intitulé «L'agriculture turque au 21e siècle sous la lumière des évolutions dans l'OMC et l'UE». L'objectif du rapport est de contribuer à la mise en œuvre d'une politique agricole efficace et durable, conforme aux règles de l'OMC et d'accélérer la transformation de l'agriculture turque.

Pour l'original du rapport en turc : <http://www.tusiad.org/turkish/rapor/tarim2/tarim.pdf>



- La Commission de l'Industrie, des Services et de l'Agriculture de TUSIAD a publié un rapport intitulé « La Structure Exemplaire d'Entreprise pour le Développement des Marchés de Capitaux ». Ce rapport constitue la deuxième d'une série d'étude qui vise à contribuer au développement des marchés de capitaux turcs, à assurer un meilleur financement des entreprises grâce aux instruments des marchés de capitaux et de contribuer par conséquent à la réalisation d'une croissance économique durable. Le premier rapport de cette série d'étude intitulé « Propositions pour le Développement des Marchés de Capitaux Turcs » avait été publié en mars 2005.

Pour l'original du rapport en turc : <http://www.tusiad.org/turkish/rapor/Sermaye/sermaye.pdf>

PUBLICATIONS

➤ **Economic Outlook**, TUSIAD 3 Juin 2005, voir Annexe

- L'atmosphère d'optimisme et de confiance dont profite l'économie turque pourra subsister et être renforcé grâce à l'Accord de Stand-By avec le FMI et les négociations en vue d'adhésion avec l'Union Européenne. La mise en place des réformes structurelles est cruciale pour réussir dans ces deux engagements et par conséquent pour maintenir l'environnement économique stable et confiant en Turquie.
- La Turquie souffre de l'existence d'une économie informelle et devrait lutter contre celle-ci via des réformes fiscales.
- L'augmentation du déficit courant est également une préoccupation importante pour l'économie du pays. En revanche, il ne pose pas de problème actuellement car ce déficit est financé par les entrées de capitaux étrangers. Pour maintenir ce moyen de financement, la Turquie devrait continuer à augmenter le niveau de confiance en son économie par l'intermédiaire des réformes structurelles.
- L'environnement micro-économique s'améliore progressivement en Turquie parallèlement à la remarquable performance macro-économique. Le pays devrait continuer à renforcer son cadre microéconomique pour mieux profiter des investissements directs étrangers, pour lutter efficacement contre le chômage et le déficit courant.
- Bien que le FMI impose des programmes de réformes importants, TUSIAD affirme que l'ancrage à l'Union Européenne contribuera davantage à la mise en place des réformes structurelles et notamment micro-économiques en Turquie.

SITES UTILES

Délégation de la Commission Européenne, Ankara:
www.deltur.cec.eu.int/english/main-e.html
Euractiv (Nouvelles de l'UE, les positions politiques et les acteurs de l'UE en ligne):
www.euractiv.com/?_lang=FR
EUPolitix, Eurosource:
www.eupolitix.com/EN/Forums/Turkey%20in%20Europe
Centre for European Policy Studies, Bruxelles ,
EU-Turkey Working Papers:
shop.ceps.be/BooksList.php?category_id=18&
Fondation turque des études économiques et sociales : tese.org.tr/eng
Association des investisseurs étrangers, Istanbul :
www.yased.org.tr/page.asp?pageid=0
Groupe de Communication Union Européenne :
www.abig.org.tr
Ministère des Affaires Etrangères :
www.mfa.gov.tr/mfa
Sous-secrétariat du Ministère du Commerce extérieur :
foreigntrade.gov.tr/ab/ingilizce/turkeyeu.htm
L'Administration de Privatisation :
www.oib.gov.tr/index_eng.htm
Secrétariat Général des Affaires de l'UE, Ankara :
www.euturkey.org.tr/
Institut National des Statistiques :
www.die.gov.tr/ENGLISH/index.html
Ministère des Finances :
www.maliye.gov.tr/defaulteng.htm
Banque centrale de la République de Turquie :
www.tcmb.gov.tr/yeni/eng/index.html
Confédération Turque des Unions d'Employeurs,
TISK :
tisk.org.tr/yayinlar_en.asp?sbj=ana&ana_id=14&dil=en
Ambassade de France Mission économique,
Ankara: www.missioneco.org/turquie/
L'agence Française pour le développement international des entreprises:
www.ubifrance.fr/pays/accueilpays.asp?afnor=TR
Chambre de Commerce et d'Industrie Française en
Turquie, www.ccift.com

FICHE D'INFORMATIONS : L'ECONOMIE TURQUE

- Une population de 70 millions :
 - un ménage est composé de 4.4 personnes (*en décroissance*)
 - \pm 30% sont au-dessous de 15 ans (*en décroissance*)
 - 74% de population urbaine (*en croissance*)
 - croissance démographique stabilisée entre 2025-2030
 - une population de \pm 85 millions en 2030
 - Produit National Brut (PNB) : 460 milliards € (PPA),
la plus grande économie informelle de l'OCDE
 - Taux de croissance : 2002 : + 7.8% 2003 : + 5.9 % 2004 : +10%
 - La 18^{ème} économie au monde
 - Principaux partenaires commerciaux : * Union Européenne : 53% (La Turquie est le 7^e partenaire commercial de l'UE)
 - * Etats-Unis : 8% * Russie : 8%
 - Exportations de la Turquie vers l'UE – 2004 : € 24,7 billion
 - Importations de la Turquie en provenance de l'UE - 2004 : € 32,8 billion
 - Déficit commercial en faveur de l'UE - 2004 : € 8,1 billion
 - La production industrielle : 25% du PNB (services : 60% ; agriculture : 11,5%)
Les produits industriels : 90% des exportations (habillement, automobile, textile, électronique, électroménager, acier, agroalimentaire, verre,...)
- Au niveau mondial, la Turquie est : En Europe, la Turquie est :
- | | | |
|---|--|--|
| - le 6 ^e producteur de ciment | - le 1 ^{er} producteur d'engrais chimique | - le 1 ^{er} fabricant de télévision |
| - le 2 ^e producteur de verre plat | - le 7 ^e producteur de fer et d'acier | - 7 ^e dans l'industrie automobile |
| - le 6 ^e exportateur d'habillement | - 6 ^e fabricant de réfrigérateur | - le plus grand marché émergent |
- En Turquie, 6311 sociétés à capitaux étrangers opèrent et un tiers des banques sont étrangères
Les investissements directs turcs dans 50 pays s'élèvent à 50 milliards €
 - Une société d'information en forte croissance :
 - + 30.000.000 abonnés de GSM (*septembre 2003*)
 - + 9.000.000 utilisateurs d'Internet, (*environ 20.000.000 en 2007*)
 - \pm 30 chaînes de TV au niveau national, + 260 au niveau local
 - e-gouvernement en expansion
 - Privatisation : Depuis 1986, plus de 170 entreprises publiques sont complètement privatisées.
Dans 240 entreprises mixtes, les actions publiques ont été vendues.
 - Tourisme : 17.6 millions touristes en 2004, plus de 20 millions prévus en 2005



FICHE D'INFORMATIONS: LA TURQUIE VERS L'UNION EUROPEENNE

Le Parlement turc a adopté des réformes complètes avec le soutien de la société civile (le secteur privé, les associations professionnelles, les syndicats, les ONGs, les institutions académiques, la presse,...)

- Des réformes constitutionnelles et institutionnelles en vue de répondre aux critères de Copenhague
- Le code civil, le renforcement des droits des femmes.
- la diffusion d'émissions et l'enseignement dans la langue Kurde, la liberté d'expression et d'association
- l'abolition de la peine de mort, Nouveau Code Pénal
- la politique de concurrence, les droits de propriétés intellectuelle et industrielle
- la standardisation et la certification, l'accréditation, l'arbitrage international
- La législation douanière, le tarif douanier commun, le cumul d'origine Pan-européenne
- la sécurité sociale, les indemnités de chômage
- les régimes de production externe et interne, surveillance et l'administration des quotas
- la législation fiscale, les régulations bancaires, la libéralisation dans la télécommunication ...

- 1996 : Union douanière entre l'UE et la Turquie
- 1999 : Le sommet Helsinki de l'UE: « **la Turquie est officiellement un pays candidat pour l'adhésion à l'UE** »
- 2004 : La Commission européenne décida que la Turquie remplissait suffisamment les critères de Copenhague.
- 2004 : Le Conseil européen décide l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie
- 2005 : Révision du Partenariat d'Adhésion par la Commission européenne et du Programme national par la Turquie.

TÜSIAD EST MEMBRE DE L'UNICE (UNION DES CONFEDERATIONS DE L'INDUSTRIE ET DES EMPLOYEURS D'EUROPE)

SECRETARIAT GENERAL: 74 Meşrutiyet Caddesi Tepebaşı 80050 Istanbul Turquie Tel: 90 212 249 11 02 Fax: 90 212 249 09 13

ANKARA: 39/4 İnan Caddesi Gaziosmanpaşa 06700 Ankara Turquie Tel: 90 312 468 10 11 Fax: 90 312 428 86 76

UNION EUROPEENNE : 13 Avenue des Gaulois 1040 Bruxelles Belgique Tel: 32 2 736 40 47 Fax: 32 2 736 39 93

ALLEMAGNE: 28 Märkisches Ufer 10179 Berlin Allemagne Tel: 49 30 28 87 86 300 Fax: 49 30 28 87 86 399

FRANCE: (c/o Groupe Teker) 12 rue Godot de Mauroy 75009 Paris France Tel: 33 1 42 65 16 40 Fax: 33 1 42 65 17 99

ETATS-UNIS: 1250, 24th Street N.W. Suite#300 Washington DC 20037 USA Tel: 1 202 776 77 70 Fax: 1 202 776 77 71

parisoffice@tusiad.org www.tusiad.org
